



Appel à projet 2022

Promenade photographique

Objet

La Ville de Châteaulin recherche des artistes photographes ou collectifs d'artistes-photographes pour une exposition photographique grand format. Cette exposition se déroulera en extérieur du 15 juin au 30 septembre 2022. La thématique retenue est "La météo dans tous ses états".

Contexte

Depuis plus d'un siècle, la Ville de Châteaulin est liée à la photographie grâce à la présence de la famille Le Doaré. Cette famille, emblématique de la carte postale en Cornouaille, a sillonné la région à la recherche de clichés devenus aujourd'hui des témoignages du Finistère du début du 20^{ème} siècle.

Fort de cette histoire, la Ville a organisé une première exposition photographique sur la thématique du "Tour de France" en 2021. Sous la forme d'un parcours, 42 panneaux (taille 120 x 80 et 100 x 150 cm) imprimés sur dibond 3 mm ont été installés au centre-ville (quais et pourtour de l'église) ainsi que sur le chemin de halage et au jardin intergénérationnel. L'idée était de proposer un rendez-vous culturel accessible à tous et d'expérimenter formes et esthétiques différentes en plein air.

Le souhait pour 2022 est de développer à nouveau cette action en densifiant l'occupation du centre-ville et en agrandissant les tirages.

Objectifs

- Sensibilisation du plus grand nombre à la création photographique contemporaine par le biais d'une rencontre entre l'œuvre photographique et le public.
- Soutien à la création photographique contemporaine et aux artistes grâce à une exposition mettant en valeur une multiplicité de profils, d'approches et de regards sur une thématique donnée.
- Développement de l'attractivité du centre-ville de Châteaulin en y créant un événement culturel valorisant la ville, son environnement et son patrimoine par le biais d'une déambulation.

Description

Création d'un parcours photographique hors les murs dans le centre-ville. Ce parcours comprendra une cinquantaine de photos aux dimensions allant de 120 x 160 cm, en formats paysage ou portrait, en couleur ou noir et blanc.

Chaque artiste photographe, collectif d'artistes répondant à l'appel à projet peut présenter une ou plusieurs photographies.

Thématique

Pour faire écho à un sujet du quotidien, le thème retenu est "La météo dans tous ses états".

Cette exposition a pour ambition de montrer comment les phénomènes météorologiques créent des situations inattendues et surprenantes. Ce rendez-vous se veut vivant et positif, mettre en valeur des paysages, des êtres vivants...

Aucune photographie représentant des catastrophes naturelles ou pouvant nuire à l'intégrité de chacun ne sera retenue.

Règlement

Cette exposition est ouverte à la diversité des pratiques photographiques contemporaines.

Éligibilité et sélection des candidats

Elle s'adresse à tous les artistes-photographes et les collectifs d'artistes-photographes et les photographes amateurs, personne physique majeure ou personne morale, française ou étrangère, souhaitant proposer un projet en réponse avec la commande.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé de :

- madame le Maire,
- madame l'adjointe au maire en charge de la culture & du patrimoine,
- monsieur l'adjoint au maire en charge de l'attractivité, du commerce, de la communication et des événements,
- de membres du conseil municipal,
- d'agents municipaux,
- de professionnels de l'édition et de la photographie.

Les dossiers seront sélectionnés suivant les critères suivants :

- qualité artistique,
- originalité de la proposition,
- réponse en adéquation avec le thème de l'appel à projet.

Composition des dossiers

- formulaire d'inscription dûment rempli (annexe)
- présentation du parcours et des expériences artistiques du candidat
- titre de la photographie ou de la série de photographies
- description de la ou des photographies
- la ou les photographies en format jpeg, très Haute Définition, avec légende(s)

Rémunération

Pour pouvoir être rémunéré, chaque photographe ou artiste-photographe doit avoir un statut de professionnel, d'auto-entrepreneur ou associatif.

La Ville de Châteaulin rémunérera 100 € TTC par cliché comprenant le fichier en très haute définition, les droits de monstration et d'exploitation de l'œuvre pour la période de l'exposition sur tous les supports de communication de la Ville faisant la promotion de l'exposition (affiche, flyer etc.).

Propriété des œuvres

Les œuvres réalisées restent la propriété des artistes. Toutefois les droits d'exploitation de l'œuvre sont cédés à l'organisateur pour la durée de l'exposition sur le parcours de l'exposition et pour les supports de communication faisant la promotion de l'exposition.

À l'issue de l'exposition, les artistes récupéreront les photographies en l'état.

Impression et installation

L'impression sur dibond sera à la charge de l'organisateur sur fourniture d'un fichier en très Haute Définition.

La scénographie et l'installation des œuvres seront réalisés par l'organisateur.

Calendrier

Lancement de l'appel à projet : 7 octobre 2021

Fin des candidatures : 3 décembre 2021

Jury : décembre 2021

Annonce des photographes sélectionnés : décembre 2021

Travail sur photographie (mise au format et intégration des légendes) : 21 mars au 20 avril 2022

Envoi à l'impression : 25 avril 2022

Réception des supports en dibond : 25 mai 2022

Montage et installation de l'exposition : 1^{er} au 15 juin 2022

Exposition : 15 juin au 30 septembre 2022

Démontage : 1^{er} au 15 octobre 2022

Contacts / informations

Aurélié Liébot, service communication - communication@chateaulin.fr - 02.98.86.60.32 /
06.89.35.88.09

Marie Simon, service culturel & patrimoine – 02.98.86.59.76

Marie-Lyse Cariou, bibliothèque municipale Perrine-de-Grissac – 02.98.86.16.12